

DEPARTEMENT DE L'AIN

**CANTON DE VILLARS LES DOMBES
COMMUNE DE SAINT ANDRE DE CORCY**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 18
- votants : 22
- date de convocation du conseil municipal : 12 mars 2021

2021/27

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars, le conseil Municipal de la Commune de SAINT ANDRE DE CORCY, étant assemblé en session ordinaire, à la salle polyvalente en raison du Covid 19, après convocation légale, sous la présidence de M Ludovic LOREAU, maire.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Evelyne ESCRIVA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ETAIENT PRESENTS :

Le maire : Ludovic LOREAU

Les Adjoints : Alain CORDIER, Evelyne ESCRIVA, Pascal GAGNOLET, Gaëlle GOY, Frédéric LEMARIE, Djamilia ZEBBOUDJ

Les Conseillers municipaux : Gilles DALMAIS, Sébastien DELDON, Aurélie DESPLANCHE, Chantal GAUTIER, Monique LACROIX, Claude LEFEVER, Michel LIVENAIS, Pascal MIDONNET, Bertrand MOLINIER, Valérie OCTRUE, Valérie SIDO

Absents : Béatrice COSTA, Fabienne CURIAL, Fabrice PIOLA, Karine PRUD'HOMME-LACLAU, Isabelle ROUVEURE.

Pouvoirs : Béatrice COSTA à Aurélie DESPLANCHE, Fabrice PIOLA à Pascal MIDONNET, Karine PRUD'HOMME-LACLAU à Gaëlle GOY, Isabelle ROUVEURE à Gaëlle GOY

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 26 février 2018, le conseil avait défini les tarifs pour la location des salles communales. Or, il convient d'ajouter à ces tarifs un montant pour le dédommagement du paiement par la commune de la Redevance Incitative sur les déchets produits. Il est donc proposé au Conseil de se prononcer sur les tarifs annexés à la présente délibération en ajoutant le montant de 20 € pour la redevance Incitative.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du maire,
Après avoir délibéré,

- ADOPTE les tarifs tels que mentionnés ci-dessous
- INDIQUE que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1^{er} avril 2021

POUR : 14
CONTRE : 5
ABSTENTIONS : 3

Le Maire,
Ludovic LOREAU



TABLEAU CONFORME A LA DÉLIBÉRATION DU 22 MARS 2021

TARIFS

LOCATION SALLE POLYVALENTE (grande + petite)	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du 22 mars 2021			
Congrès, assemblées générales départementales à la journée	864,00 €	20,00 €	884,00 €
Réceptions officielles gendarmerie, centre de secours	gratuit	20,00 €	20,00 €
Collège, écoles élémentaire et maternelle, pôle enfance pour concert ou fête	gratuit	20,00 €	20,00 €
Comités d'entreprise de la commune	520,00 €	20,00 €	540,00 €
Particulier habitant la commune	864,00 €	20,00 €	884,00 €
Employés de la collectivité 1 fois/an	431,00 €	20,00 €	451,00 €
Vin d'honneur	344,00 €	20,00 €	364,00 €
Associations de la commune :			
Soirées publiques à but lucratif, soirées privées	300,00 €	20,00 €	320,00 €
Rencontres sportives, fêtes, etc...avec entrée payante ou repas payant	300,00 €	20,00 €	320,00 €
Rencontres sportives, fêtes, etc...avec entrée gratuite	gratuit	20,00 €	20,00 €
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	864,00 €		
Caution nettoyage	150,00 €		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			
LOCATION SALLE POLYVALENTE (petite salle)	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du 22 mars 2021			
Congrès, assemblées générales départementales à la journée	344,00 €	20,00 €	364,00 €
Réceptions officielles gendarmerie, centre de secours	gratuit	20,00 €	20,00 €
Collège, écoles élémentaire et maternelle, pôle enfance pour concert ou fête	gratuit	20,00 €	20,00 €
Comités d'entreprise de la commune	260,00 €	20,00 €	280,00 €
Particuliers de la commune	344,00 €	20,00 €	364,00 €
Employés de la collectivité 1 fois/an	171,00 €	20,00 €	191,00 €
Vin d'honneur	171,00 €	20,00 €	191,00 €
Associations de la commune :			
Soirées publiques à but lucratif, soirées privées	100,00 €	20,00 €	120,00 €
Manifestations diverses gratuites (réunion, goûter de Noël, vin d'honneur)	gratuit	20,00 €	20,00 €
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	400,00 €		
caution nettoyage	100,00 €		
vaisselle (couvert par personne)	0,50 €		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			

LOCATION SALLE DES RENCONTRES	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du			
Particuliers et comités d'entreprises de la commune (vaisselle comprise)week-end	240,00	20,00 €	260,00 €
Particuliers et comités d'entreprises de la commune (vaisselle comprise) 1 journée	130,00	20,00 €	150,00 €
Commerçants pour vente au déballage (en règle avec la législation en vigueur)	171,00	20,00 €	191,00 €
Spectacle de marionnettes	89,00	20,00 €	109,00 €
Employés de la collectivité 1 fois/an	120,00	20,00 €	140,00 €
Vin d'honneur	89,00	20,00 €	109,00 €
Associations extérieures et entreprises pour réunions	47,00	20,00 €	67,00 €
Réceptions officielles gendarmerie, centre de secours	gratuit	20,00 €	20,00 €
Associations de la commune :			
Banquet, soirées privées et utilisation à but lucratif	100,00	20,00 €	120,00 €
Réunions ou activités diverses à caractère social ou culturel, vin d'honneur	gratuit	20,00 €	20,00 €
Location écran	20,00		
Caution écran	100,00		
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	400,00		
caution nettoyage	100,00		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			
LOCATION SALLE DU VIEUX MARSEILLE	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du 22/03/2021			
Vin d'honneur, 1/2 journée	89,00 €	20,00 €	109,00 €
Repas, événements familiaux le midi (sans sono) particuliers de la commune	130,00 €	20,00 €	150,00 €
Associations de la commune : réunions ou activités diverses à caractère social ou culturel	gratuit	20,00 €	20,00 €
petite salle : Associations de la commune - réunions ou activités diverses à caractère social ou culturel	gratuit	20,00 €	20,00 €
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	400,00 €		
caution nettoyage	100,00 €		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			

LOCATION SALLE FAVROT	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du 22/03/2021			
Particuliers de la commune	171,00 €	20,00 €	191,00 €
Employés de la collectivité 1 fois/an	89,00 €	20,00 €	109,00 €
Associations de la commune	100,00 €	20,00 €	120,00 €
Vin d'honneur	89,00 €	20,00 €	109,00 €
petite salle : Associations de la commune - réunions ou activités diverses à caractère social ou culturel	gratuit		20,00 €
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	400,00 €		
Caution nettoyage	100,00 €		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			
LOCATION SALLE CULTURELLE	TARIF 2018	REDEVANCE INCITATIVE	TARIFS 2021
Délibération du 22/03/2021			
Congrès, assemblées générales départementales avec matériel éclairage et sono	612,00 €	20,00 €	632,00 €
Congrès, assemblées générales départementales sans matériel éclairage et sono	510,00 €	20,00 €	530,00 €
Collège, écoles élémentaire et maternelle, pôle enfance pour concert ou fête	gratuit		
Entreprises ou professionnels pour spectacles avec matériel éclairage et sono 1 journée	612,00 €	20,00 €	632,00 €
Entreprises ou professionnels pour spectacles avec matériel éclairage et sono 2 jours	850,00 €	20,00 €	870,00 €
Entreprises ou professionnels pour spectacles sans matériel éclairage et sono 1 journée	510,00 €	20,00 €	530,00 €
Entreprises ou professionnels pour spectacles sans matériel éclairage et sono 2 jours	750,00 €	20,00 €	770,00 €
Associations de la commune :			
Spectacles culturels "arts vivants", par représentation	150,00 €	20,00 €	170,00 €
Séance cinéma (à la séance)	100,00 €	20,00 €	120,00 €
Associations extérieures :			
Spectacles culturels "arts vivants", par représentation	300,00 €	20,00 €	320,00 €
Séance cinéma (à la séance)	200,00 €	20,00 €	220,00 €
CCAS communes extérieures :			
Caution (versée par tous y compris les mises à dispositions gratuites)	600,00 €		
Caution matériel éclairage et sono	2 000,00 €		
Caution nettoyage	150,00 €		
25 % du montant de la location : versé lors de la réservation. Cette somme sera conservée par la commune en cas d'annulation du fait et par le locataire dans le mois qui précède la manifestation sauf cas de force majeure			
attestation d'assurance à fournir avant la remise des clés			